



UFE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 PARIS LA DEFENSE Cedex

Groupe d'échange thématique sur la fusion DDE/DDAF Compte-rendu du 2 mai 2007

Objet : la gestion des ressources humaines (GRH) en DDEA

Participants : DGPA Mme Hélène Jacquot-Guimbal, MM Bourguine, E. Thoumy et M...

Syndicats : CFDT, FO, CGT

Pour la CFDT : Brigitte Warion, (DDEA 95), Évelyne Porée (CFDT/UFE), Gérard Viscontini (CFDT/UFE), Bernard-Yves Messenger (DDEA 41)

Cette réunion du groupe d'échange thématique sur la fusion DDE/DDAF est animée par Hélène Jacquot-Guimbal et organisée pour faire le point sur les questions relatives à la gestion des ressources humaines, CTP commun, rapprochement des cycles de mobilité, état des lieux des primo affectation et questions diverses.

1 – La rencontre syndicats avec les 2 secrétaires généraux

Mme Hélène Jacquot-Guimbal annonce l'organisation d'une prochaine réunion entre les syndicats et les 2 secrétaires généraux (MAP et MTETM). La date de cette réunion n'est pas fixée.

2 – La gestion des ressources humaines

Il s'agit d'organiser la mobilité des agents au sein des DDEA.

L'Équipement conserverait 3 cycles de mobilité, l'Agriculture 2 cycles.

En 2007, le cycle de mutation de l'automne sera concerné, ce qui entraîne une mobilité des agents au 1/01/2008. Chaque agent reste en position normale d'activité (pas de mise à disposition, ni détachement, ...)

En 2008, il faudrait aboutir à la tenue de 2 cycles communs, et un 3ème seulement à l'Équipement.

Les objectifs :

- Rapprocher les dates,
- Avoir un circuit simple,
- La garantie d'un même traitement des agents dans les deux ministères,
- Pour le choix de l'agent, partager le même argumentaire, la décision d'affectation,
- Donner les éléments aux représentants du personnel,
- 3 dates à rapprocher :
 - l'ouverture des postes,
 - clôture des candidatures,
 - date des CAP, en même temps.
- Avoir des points de convergence, sur l'ouverture des postes budgétaires à pourvoir et en accord avec les deux ministères,
- Préparer les CAP, en interministériel,
- Avec un arbitrage commun des deux ministères,
- Organiser des contacts réguliers avec les DDEA,
- Bien préciser le rôle des IGIR et R/BOP,
- Mise en place d'un projet d'instruction qui permettra aux DDEA de définir la liste des postes à pourvoir, avec un périmètre :
 - A+, A, B technique (TSE) , B administratif (SAE),
 - Remontée des postes, des deux cotés, en fonction des agents qui posent leur candidature,
 - Le circuit habituel sera inchangé pour les agents (PM 104 pour l'Équipement) ; les chefs de service dupliqueront leurs candidatures pour les CAP Agriculture et Équipement,
 - Le rôle des CAP, sont les mêmes avec les mêmes règles statutaires, plus l'avis du chef de service,

- Voir et préciser les fiches de postes, processus d'affectation,
- Les dates des CAP d'automne seront précisées,
- Pour l'année 2008, avoir des dates en parité.

Les réactions syndicales portent sur :

- Le nombre de cycles qui est différent vis à vis des deux ministères, ce qui pose un véritable problème pour le cycle Équipement seul,
- Des candidatures multiples provenant des deux ministères sur un même poste,
- D'où la nécessité en lien avec la DGPA de réaliser un travail en commun en amont,
- Avec un partage des pratiques en CAP et la présence réciproque des deux ministères,
- Des représentants en CAP avec l'information et les fiches de poste (pas systématique à l'Agriculture)

La CFDT demande l'organisation de CAP préparatoires communes, véritable pré-CAP des deux CAP de chaque ministère.

FO va dans le même sens avec la demande de la présence d'un représentant de chaque ministère dans l'autre CAP avec :

- Des CAP préparatoires permettant de travailler au regard des listes composées de toutes les candidatures, avec un classement du chef de service (DDEA),
- Avoir toute l'information lors des travaux préparatoires en présence des représentants de chaque ministère.

La DGPA précise de :

- Rapprocher les points de vue,
- D'organiser la transparence,
- D'avoir un cycle de mobilité « d'essai » et corriger par la suite,
- Rapprocher les points de vue et les calendriers.

Pour la CGT, les choses vont un peu vite, quel est l'état des lieux dans les DDEA ?

La DGPA précise la nécessité d'avoir un outil sur l'équilibre ETP/Masse salariale, nécessitant un constat dans les ex DDE et ex DDAF.

Pour la DGPA, la mobilité fonctionnelle est améliorée avec la fusion DDE/DDAF. Il s'agit de faciliter les pratiques professionnelles en matière de gestion du personnel.

Le volet statut et indemnité en DDEA (les différences) est abordé... Pour l'instant, la DGPA est partie du postulat qu'il ne faut pas toucher aux rémunérations, ni au régime indemnitaire ...

Le représentant de la CGT/agriculture tient à l'expertise des agents de l'ex DDAF « techniciens » sur la connaissance spécifique et les spécialités de certains postes de l'ex DDAF.

La DGPA indique que le travail de recrutement des agents dans l'ex DDAF ou vers l'ex DDE, n'a pas véritablement commencé, il est à venir. Il sera nécessaire de tenir compte du cursus.

Quelques postes pourront être fléchés uniquement Équipement, ou uniquement Agriculture, et sortir ainsi de l'offre commune.

FO comprend qu'il y aura 2 CAP en 2008 (MTETM/MAP), la 3^{ème} CAP ne bougeant pas, cela conduit à ce qu'il n'y ait pas de mobilité sur le 3^{ème} cycle ???

La demande est que le MAP passe de 2 à 3 cycles.

Pour les recrutements, dont les sorties d'écoles, La CFDT demande que celles-ci soient bien encadrées avec des gardes fous en respectant des logiques métiers ou compétences, et en généralisant les fiches de postes. FO, demande que ne soient pas affectés des agents en 1^{er} poste, sur des spécialités qu'ils ne connaissent pas.

État des lieux et synthèse

La DGPA, diffuse dans le dossier remis à chacun, en séance, l'état des lieux et synthèse relative aux affectations entrantes sur corps par le MTETM.

Cela concerne les A techniques (ITPE), A administratifs (Attachés), les B techniques (TSE), les B administratifs (SA).

Le projet de note sur le cycle de mobilité commun pour les 8 DDEA en 2007

La DGPA demande aux syndicats de réagir sur le contenu de la note à venir, ceci dans les 20 jours.

Les CTP communs

La fiche CTP commun évoque l'application de l'article 6 du décret relatif à la constitution des DDEA.

Les services des deux ministères, travaillent à la rédaction de l'arrêté interministériel fixant les modalités de consultation des personnels pour déterminer la représentativité des organisations syndicales appelées à être représentées au sein des CTP.

Les élections devraient s'organiser avant le mois de novembre, chaque CTP pourrait être composé de 10 titulaires pour l'administration, 10 titulaires pour les syndicats, plus les suppléants.

Pour les votes actuels au sein des CTP, ceux-ci sont informels.

Visite des directeurs du personnels de centrale en DDEA

Mme Hélène Jacquot-Guimbal annonce une tournée de la DGPA dans les 8 départements/DDEA, pour les mois à venir avec une partie réalisée avant les vacances. H. Jacquot-Guimbal ou F. Cazottes représenterait la DGPA et serait accompagné de leur homologue du MAP.

FO demande que soient précisées les lettres de cadrage pour les DDEA et quelle stratégie de service ?

La CFDT interroge sur un quelconque cadrage du ministère au sujet des plans d'actions stratégiques en cours d'élaboration dans les DDEA.

Les plans d'actions

- Le niveau de synthèse : le régional,
- Le niveau Lolf,
- La notion de définition de programme par programme pour définir les moyens budgétaires,
- Le cadrage national, défini par tous les services,
- Définition d'un document de cadrage stratégique comportant un volet Lolf, effectif, avec des indicateurs, (non finalisées aujourd'hui) et des orientations stratégiques sur le moyen terme.

Les prestations sociales

Celles-ci sont différentes entre les agents de l'ex DDE et de l'ex DDAF, voir document.

A la demande de la CFDT, un point est fait sur l'ARTT.

Lors de la 1ère rencontre, la DGPA avait parlé d'un cadrage national pour certains points litigieux dont la forfaitisation pour les cadres, (pour laquelle nous sommes contre). A ce jour, il est seulement question de demander aux services de faire remonter les blocages ...

Pour la CFDT il ne faut pas que les agents soient pénalisés, et nous demandons de prendre à chaque fois le règlement le plus avantageux pour les personnels.

Pour conclure, la DGPA indique que les prochains thèmes à présenter concernent la formation, les métiers et compétences, la méthode d'évaluation.

Il n'y a pas de prochaines dates de réunion de décider.